



# *Académie des sciences d'outre-mer*

## *Les recensions de l'Académie*<sup>1</sup>

***La finance islamique / Kaouter Jouaber-Snoussi***

**éd. la Découverte, 2012**

**cote : 58.495**

L'intérêt porté à la finance islamique par les économistes est entretenu depuis une trentaine d'années, par la nécessité du « recyclage » des « pétrodollars », qui a permis son développement rapide dans les années 1990-2008. La crise historique et mondiale partie des économies développées en 2007, liée à des errements désormais bien identifiés de l'industrie financière, a mis en exergue certains aspects « vertueux » d'une finance « non conventionnelle », reposant sur des instruments d'échanges réels et non virtuels, et sur des principes éthiques aux antipodes des excès de la finance dite « de marché » (car elle repose sur l'idéologie de l'infailibilité du marché), destructrices en réalité des richesses économiques et des valeurs démocratiques.

Dans cet ouvrage dense et sans concession technique, Kaouter Jouaber-Snoussi, fondatrice du diplôme « Principes et pratiques de la finance islamique » à l'Université Paris-Dauphine, veut être pédagogue, éviter la confrontation des systèmes. Son objectif est de rendre compréhensible une logique économique encore inhabituelle dans les universités européennes, pour préparer les étudiants et les praticiens à des techniques originales qu'il faut nécessairement articuler avec celles des économies occidentales. Dans une économie d'échanges « mondialisée », l'effort de rapprochement est déjà bien engagé, grâce à une forte capacité d'innovation des praticiens et d'adaptation des théoriciens et théologiens qui, dans les conseils de conformité à la Sharia placés auprès des institutions financières islamiques, veillent à préserver la cohérence des fondements religieux de l'économie, issus du Coran.

Sa démarche est à la fois systématique et pragmatique. Elle expose successivement, de façon succincte mais précise, les principes qui fondent cette finance nouvelle, les modes juridiques des relations économiques qu'elle ordonne, leur évolution la plus récente, les conséquences qui en résultent dans l'organisation et le fonctionnement de l'industrie bancaire et financière islamique, les faiblesses qu'elle doit surmonter, les atouts qu'elle peut offrir à l'économie mondiale, et les risques que cette évolution présente pour son identité. Exercice évidemment difficile, pour les lecteurs, sinon pour l'enseignante. Un lecteur déjà initié à la finance islamique, assez bon connaisseur de l'histoire économique des pays de tradition musulmane, égrène sans effort la litanie des contrats de droit musulman, notant au passage ce qui les rapproche de concepts et de techniques connus, par exemple, des commerçants de la Mare Nostrum ou de l'Europe du Moyen-âge et de la Renaissance. Les comparaisons entre les



Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).

Basé(e) sur une oeuvre à [www.academieoutremer.fr](http://www.academieoutremer.fr).



## *Académie des sciences d'outre-mer*

techniques contractuelles contemporaines des deux univers de la finance, entre les relations qui s'établissent de banquier à client, de financeur ou d'associé à gestionnaire d'entreprise, les différences dans les usages du Waqf et de la Fondation, de la Moudaraba et de la société en commandite, entre le Takaful et l'assurance mutualiste, pour ne prendre que ces exemples, autant de points de repères sur lesquels le lecteur peut s'appuyer, pour mesurer la profonde originalité de l'économie « islamique » en même temps que l'enjeu de l'adaptation réciproque des deux finances, en s'aidant des quelques « encadrés » et tableaux statistiques épars dans l'ouvrage.

Les qualités de concision et de clarté de l'écriture de Kaouter Jouaber-Snoussi lui permettent de tenir la gageure d'une présentation rigoureuse et relativement complète d'un sujet aussi complexe et vaste dans un volume aussi limité. Contrainte liée vraisemblablement aux usages de la collection, orientée vers la « Découverte » de cours de niveau universitaire par des étudiants ou des curieux recherchant l'essentiel. On peut ainsi parcourir, relire et apprendre, mais au prix d'un effort méthodique, parfois aride, auquel invite naturellement l'auteure. À ce prix seulement, peut-on goûter vraiment la substantifique moelle de son enseignement.

Cependant, il manque à ce travail remarquable une perspective et un souffle. Dans l'univers de la finance islamique, les choses vont vite, très vite. Les débats y sont aussi riches et pour certains irréductibles, que dans l'économie conventionnelle. Il reste aux occidentaux que nous sommes, et auxquels ce livre s'adresse, à concevoir qu'un prochain jour, le prix Nobel d'économie puisse être attribué à l'un des Islamic Bankers ou Scholars qui consolident et font évoluer la finance islamique. Ce choc là serait salutaire !

**Bernard Boubé**